

Menu scolaire

Menus du Lundi 1 Avril au Vendredi 5 Avril 2024



Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Semaine

- Entrée
- Plat principal
- Légume Féculent
- Produit laitier
- Dessert

Poisson d'Avril!!!

hi!hi!hi!hi!hi!

Betterave rouge en vinaigrette

Boulettes de bœuf au jus

Haricots verts

Vache qui rit

Crème chocolat

(Empty menu box)

Salade verte

Lasagne bolognaise

(Plat complet)

Petit suisse

Compote de fruits

Céleri rémoulade

Beignets de calamar

Riz à la tomate

Samos

Fruit de saison



Les groupes d'aliments :



« Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier. »

Menu scolaire

Menus du Lundi 8 Avril au Vendredi 12 Avril 2024



Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
Entrée	Carotte rapée	Chou fleur vinaigrette		Œuf dur sauce cocktail	Taboulé		
Plat principal	Jambon blanc/rosette	Pizza fromage		Parmentier de Pâques (Plat complet)	Quenelles de brochet		
Légume	Pomme vapeur	Salade verte		Yaourt sucré	Brocolis béchamel		
Féculent	Raclette	Emmental		Moelleux chocolat du chef	Fromage blanc sucré		
Produit laitier	Yaourt aromatisé	Liégeois vanille			Fruit de saison		
Dessert							
Les groupes d'aliments :	Fruits et légumes crus	Fruits et légumes cuits	Viandes, poissons œufs	Céréales, légumes secs	Matières grasses cachées	Produits laitiers	Produits sucrés



« Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier. »

print



Pour des raisons d'approvisionnement, SOGIREST se réserve le droit de modifier certaines composantes du menu et vous remercie de votre compréhension.

SOGIREST vous informe que la viande bovine est d'origine française conformément au décret du 17/12/2002.